



LE BURN OUT ET LA REFORME DE 2015

publié le 14/11/2017, vu 2239 fois, Auteur : [Me Grégory KEDIRI-BONNY](#)

Le syndrome du burn-out, aussi définit sous le terme de syndrome d'épuisement professionnel, recouvre 3 caractéristiques: -l'épuisement émotionnel -le cynisme vis-à-vis du travail: détachement vis-à-vis de son travail -la diminution de l'accomplissement personnel au travail: l'impression d'être inefficace au travail.

Le syndrome du burn-out, aussi définit sous le terme de syndrome d'épuisement professionnel, recouvre 3 caractéristiques:

- l'épuisement émotionnel
- le cynisme vis-à-vis du travail: détachement vis-à-vis de son travail
- la diminution de l'accomplissement personnel au travail: l'impression d'être inefficace au travail.

Afin de reconnaître un salarié, victime de ce syndrome, il est utilisé un outil de mesure dit « Malslach Burnout Inventory (M.B.I) ».

Durant de nombreuses années, cette maladie était difficilement reconnue par les organismes de sécurité sociale.

En effet, les pathologies psychologiques ne figurent pas dans les tableaux répertoriant les maladies professionnelles.

L'article 27 de la loi du 17 août 2015 permet une reconnaissance des pathologies psychiques liées au travail comme des maladies professionnelles.

[suite: https://ldpkb-avocats.fr](https://ldpkb-avocats.fr)

Me Gregory KEDIRI-BONNY